



## Poste à pouvoir : TS Coordinateur-riche (H/F)

(Par voie de recrutement interne et externe)

**Sur deux dispositifs innovants et expérimentaux *Le Village de l'Insertion* et *Le Logement d'Abord* à destination des publics en situation de marginalité**

### PRESENTATION DES DISPOSITIFS

Le Village de l'Insertion et le Logement d'Abord s'ancrent dans le processus de modernisation de l'action sociale locale dans la continuité des Missions « Errance urbaine » portées par la DDETS, la Métropole du Grand Nancy, le CCAS de Nancy et l'association Ars depuis 2017, en partenariat avec Thibaut BESOZZI (Docteur en sociologie) et Hervé MARCHAL (Professeur de sociologie).

**Le Village de l'Insertion**, projet financé pour trois ans par la DIHAL et la DIPLP s'appuie sur un **principe d'hébergement inconditionnel, à haut seuil de tolérance, ouvert 24h/24, sans durée limite dans le temps et une ouverture importante vers l'extérieur, répondant à la démarche de « l'aller-vers »**.

Il propose également un **cadre institutionnel adaptable** afin de favoriser la **participation** comme vecteur de **stabilisation** dans les lieux et des situations.

Parallèlement, l'accompagnement repose sur une **intervention pluridisciplinaire et personnalisée**.

Chacun de ses points relève de l'**objectif plus général d'invisibiliser les contraintes institutionnelles** inhérentes au dispositif afin de maximiser son acceptation et son accessibilité.

Le dispositif est à destination des « **grands marginaux** » dans le non-recours qui revendiquent un **mode de vie alternatif** et qui refusent catégoriquement toute forme d'hébergement social traditionnel. Ce sont bien **les personnes chroniquement ou durablement en situation de rue et en rupture** avec les services sociaux traditionnels qui seront priorisées sur ce dispositif.

L'aspect **semi-collectif, participatif et tolérant** du Village de l'Insertion leur permettra de réapprendre à habiter un espace privatif selon des modalités alternatives et adaptées.

Les problématiques de toxicomanie, de psychiatrie, de délinquance et de violence seront présentes : à travers les modalités expérimentales et partenariales d'accueil, d'hébergement et d'intervention médico-sociale qui seront proposées, il s'agira bien de répondre à ces besoins pluriels et de gérer les conséquences de ces comportements.

Les missions transversales du dispositif peuvent se résumer en 4 points :

- La stabilisation des personnes en situation de grande marginalité,
- Le *pouvoir d'agir* des habitants du Village,
- Leur extraction progressive de la rue vers l'insertion,
- Et ce, à travers un accompagnement pluridisciplinaire et la dissociation entre gestion du lieu et suivi de l'accompagnement individuel.

**L'articulation avec les services en amont et en aval du dispositif** sera primordiale pour s'assurer d'une continuité dans le suivi des personnes.

En second lieu, le **Logement d'abord**, un dispositif qui vise à définir l'accès à un logement autonome comme point de départ à un accompagnement global, social mais aussi sanitaire et médico-social.

- Un dispositif qui s'adresse aux personnes aux **situations complexes** (pathologies psychiques et/ou somatiques, addictions problématiques, situation de handicap, longue expérience de la rue et/ou carcérale) en **refus de l'offre actuelle** d'assistance (public similaire au Village de l'insertion).
- Il propose :
  - Une nouvelle logique d'accompagnement qui définit **l'accès au logement comme socle de l'accompagnement**.
  - Une action spécialisée à la fois sociale, médicale et médico-sociale.
- Il a pour objectif de :
  - Favoriser la projection dans le futur (identitaire, professionnel, relationnel, parcours du soin, etc.) en offrant une **stabilité d'hébergement**.
  - Permettre un **niveau élevé de choix et de contrôle** (logement, manière de l'habiter, soin) = démarche d'*empowerment* (pouvoir d'agir).
- Cadre :
  - Des logements recherchés dans le parc privé et public.
  - Des baux au nom de l'ARS (IML).
  - Une coordination, au niveau institutionnel, par la Métropole du Grand Nancy.
  - 10 personnes accompagnées la 1<sup>ère</sup> année, une montée en charge progressive sur la 2<sup>ème</sup> année.

L'ARS recrute un **coordinateur (H/F)** dans le cadre de la mise en œuvre de ces deux nouveaux dispositifs. Rattachés au Pôle « Urgence et Territoires » de l'Association et placés sous la même chefferie de service que les dispositifs de veille sociale, les équipes sont composées de :

Village de l'insertion :

- Quatre travailleurs sociaux
- Trois agents d'accueil
- Un agent de sécurité sur la période nocturne (prestataire extérieur)

Logement d'abord :

- Deux travailleurs sociaux
- Secrétariat
- Deux emplois aidés (pair-aidance)

Tous situés au **24 rue du Crosne**.

**Modalités :**

<b>Lieu :</b>	<b>24 rue du Crosne à Nancy</b>
<b>Temps de travail :</b>	<b>Temps plein</b>
<b>Contraintes particulières :</b>	Horaires de référence en journée mais qui pourront varier selon le besoin des équipes et des publics et être décalés ponctuellement en soirée
<b>Type de contrat :</b>	<b>CDD 12 mois</b>
<b>Date prise de fonction :</b>	<b>Dès que possible</b>
<b>Conditions de travail :</b>	Accords Collectifs CHRS
<b>Rémunération :</b>	<b>Groupe 5 (ES, ASS ou CESF) + prime de coordination</b> Reprise d'ancienneté selon barème conventionnel

## Fonctions/ Missions :

Le/la coordinateur-riche est chargé-e de la **coordination générale des dispositifs** entre les équipes attachées aux deux dispositifs, les partenaires, le service technique de l'association, les autres dispositifs d'aide sociale, et le voisinage du Village. Il/elle entretient également des liens fonctionnels avec les bailleurs au titre du Logement d'Abord.

Il/elle **développe et entretient les partenariats** en cohérence avec les besoins exprimés par les habitants/les personnes logées et constatés par les équipes.

Il/elle assure l'ouverture du Village vers l'extérieur. Il/elle coordonne et **participe au collectif**.

Il/elle s'assure du savoir-habiter des personnes et contrôle régulièrement l'état des logements en lien avec les équipes.

Il/elle est en charge de la **gestion administrative, matérielle et logistique** et s'assure **du bon fonctionnement des services** dans le respect des directives du chef de service.

Il/elle se rend disponible pour le **soutien technique et méthodologique** des travailleurs sociaux.

Il/elle assure le **suivi de l'activité quotidienne** des dispositifs ; notamment par la tenue du Journal de Bord du Village et du Journal d'expérimentation du Logement d'abord. Il/elle crée les outils de reporting nécessaires au suivi et à l'évaluation des activités.

Il/elle participe aux réunions de pôle et pourra être amené à animer les réunions de service.

## Profil – exigences :

- Être titulaire d'un diplôme de Travail Social
- Capacité pédagogique et de transmission
- Communication aisée
- Travail collectif
- Capacité d'innovation, de créativité et d'analyse (savoir ajuster sa posture)
- Capacité d'anticipation, d'adaptation et de souplesse
- Capacité à co-construire
- Capacité à travailler dans un contexte de tension
- Savoir créer et maintenir un réseau de partenaires actif
- Bonne connaissance des dispositifs de veille sociale de la Métropole et de leur articulation
- Maîtrise de l'informatique (Word, Excel, Outlook)

## Candidatures :

**CV + lettre de motivation** à envoyer par mail à M. Laurent LEROY, Chef de service à l'adresse suivante : [lleroy@asso-ars.org](mailto:lleroy@asso-ars.org)

**Candidatures jusqu'au 31 octobre 2021**